



Michellod Savio, Moura Sophie

Ecole inclusive – comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il face aux craintes du personnel ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 18.09.24

Transmission au CE : 18.09.24

Dépôt

L'école inclusive suscite des préoccupations croissantes parmi les enseignantes et enseignants, tant à Fribourg que dans l'ensemble de la Suisse romande. L'inclusion est souhaitable, mais la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Les élèves présentant des difficultés devraient être soutenus de manière ciblée et individuelle. De même, l'école obligatoire doit encourager de manière appropriée les enfants ayant des talents particuliers.

La récente pétition adressée au Conseil d'Etat, initiée par les acteurs de première ligne – les enseignants – a clairement démontré qu'il est urgent d'agir. L'objectif n'est pas de remettre en question l'école inclusive en tant que concept, mais de souligner la nécessité d'améliorer et d'adapter les pratiques actuelles pour mieux répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Nous posons donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quelle est la position du Conseil d'Etat sur le dispositif actuel de l'école inclusive ?
Envisagez-vous la mise en place de projets pilotes pour évaluer la pertinence d'alternatives ?
2. Quelles solutions le Conseil d'Etat envisage-t-il pour répondre aux revendications des enseignants ?